

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2524

présenté par

Mme Youssouffa, M. Guy Bricout, M. Naegelen et M. Morel-À-L'Huissier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 26 OCTIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.